

Vide-Grenier – Dimanche 31 MAI 2026

Camping de Keravilin – Trédrez-Locquémeau

REGLEMENT INTERIEUR

Une inscription téléphonique doit être effectuée **avant le 25 mai 2026** auprès d'Erwan LORET au **07 67 01 47 22** / erwan.loret13@gmail.com

Le prix du mètre linéaire est fixé à 4€.

Après l'inscription téléphonique, un dossier devra être rendu complet avant le 15 mai 2025. Il devra comporter :

1. Le présent règlement intérieur signé,
2. Une attestation sur l'honneur dûment complétée et signée (Cf. doc attestation),
3. Le paiement en espèce ou en chèque (chèque à l'ordre de l'Amicale de l'École de Trédrez-Locquémeau).

Le dossier devra être adressé à :

**M Erwan LORET
25 bis route du port
22 300 Trédrez-Locquémeau**

Tout emplacement dont le dossier sera rendu incomplet se verra remis à disposition d'autres exposants dès le 25 Mai 2026.

Le nombre de participations à un vide-grenier est limité à 2 par an. **Une pièce d'identité** devra être présentée à l'entrée du vide-grenier pour autorisation au déballage.

L'entrée et le déballage se feront entre 7h00 et 8h30. Après 9h00, le déballage sera possible mais sans la voiture. Le stationnement des véhicules sur l'emplacement du déballage ou derrière les stands sera autorisé si la place le permet. Sinon un parking proche du déballage sera réservé pour les exposants.

Le numéro d'emplacement sera attribué le matin même du vide-grenier.

Je soussigné(e).....atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à le respecter.

A, le

Signature :

Organisateur : Amicale de l'Ecole de Trédrez-Locquémeau, rue de l'école, 22300 Trédrez-Locquémeau

**ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIER (PARTICULIER)
31 MAI 2026 - Trédrez-Locquémeau**

Personne physique

Je soussigné(e),

Nom : Prénom
Né(e) le à Département : Ville :
Adresse :
CP Ville
Tél. Email :
Titulaire de la pièce d'identité N°
Délivrée le par
N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- Ne pas être commerçant (e)
- Ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- Ne pas participer à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Fait à le **Signature**

Ci-joint règlement de _____ € pour l'emplacement pour une longueur de _____ m

Attestation devant être remis à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation

Organisateur : Amicale de l'Ecole de Trédrez-Locquémeau, rue de l'école, 22300 Trédrez-Locquémeau

**ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIER (PROFESSIONNEL)
31 MAI 2026 - Trédrez-Locquémeau**

Personne morale

Je soussigné(e),

Nom : Prénom
Né(e) le à Département : Ville :
Adresse :
Représentant la Société/Association/., (Raison sociale) :
N° de registre du commerce/des métiers : de
dont le siège est au (adresse):
ayant la fonction de : dans la personne morale.
Adresse du représentant :
CP Ville
Tél. Email :
Titulaire de la pièce d'identité N°
Délivrée le par
N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- Etre soumis au régime de l'article L 310-2 du Code de commerce.
- Tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (Article 321-7 du Code pénal)

Fait à le **Signature**

Ci-joint règlement de _____ € pour l'emplacement pour une longueur de _____ m

Attestation devant être remis à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation